

Auby concerte et programme la requalification d'un parc

La commune d'Auby a missionné le CAUE du Nord pour l'aider à définir un programme partagé et intergénérationnel pour le réaménagement du Parc Péru (quartier des Asturies).



Demande

Contexte de la demande

Le parc Péru se situe à Auby dans le quartier des Asturies et s'étend sur près de 2 hectares dans un coeur d'îlot. Le quartier est né vers 1868 avec la construction, sur le site du marais Beaujon, de la Compagnie Royale Asturienne des Mines spécialisée dans la fabrication de zinc (aujourd'hui NYRSTAR-UMI-CORE). Pendant près de 140 ans l'usine se développe, se transforme et les dépôts de résidus provenant de la transformation des minerais s'accumulent dans les sols. Au cours du XXe siècle, ces "pollutions historiques" laissent émerger une flore spécialisée dite "métallicole" ne vivant que sur des terrains calaminaires (le terme calaminaire provient de calamine, nom d'un minerai de zinc).

Ces pelouses calaminaires hébergent aujourd'hui une flore exceptionnelle dont une partie est protégé pour sa rareté. Ces végétations jouent un rôle important dans la protection de l'environnement car elles empêchent la propagation de cette pollution hautement toxique pour l'homme et les animaux.

En 2006, une étude paysagère et environnementale menée avec le soutien du département du Nord met en avant une dissémination des plantes calaminaires dans le périmètre du parc Péru. Parallèlement, l'usine s'engage dans un plan de dépollution du quartier et du parc en relation avec la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement). La commune, quand à elle, souhaite depuis longtemps redonner vie à ce parc fortement dégradé et très peu utilisé par la population.

C'est dans ce contexte riche de questionnements et d'enjeux que la commune réunit l'ensemble des acteurs au sein d'un comité de pilotage et demande au CAUE de l'aider à définir une démarche et un programme pour une requalification partagée et intergénérationnelle du parc Péru.



En savoir plus

- Christophe Grandjacques, architecte, CAUE du Nord
- Aurélie Top, architecte, CAUE du Nord
- Mairie d'Auby
3 rue du général de Gaulle
59950 Auby



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DU NORD

98 RUE DES STATIONS / 59000 LILLE

TEL 03 20 57 67 67 / WWW.CAUE-NORD.COM



Diagnostic

Du diagnostic à la démarche de concertation

Pour construire une démarche cohérente, il est essentiel - en amont de toute concertation - de mieux comprendre les potentialités du quartier, les qualités paysagères du parc, la qualité du milieu et les enjeux environnementaux.

C'est pourquoi, en accord avec les élus, le CAUE propose d'associer dès le départ, le paysagiste et l'ingénieur-écologue qui auront à mener le projet. C'est à ce titre que le cabinet Odile Guerrier Architectes Paysagistes et le bureau d'études Alpha Environnement ont suivi et participé à l'ensemble de la démarche de concertation.

Pour sensibiliser la population aux potentialités du quartier et développer un projet partagé et adapté aux pratiques des différentes générations, le CAUE du Nord propose, en coordination avec les élus, de travailler avec trois types de publics (les scolaires, les adolescents et jeunes adultes, et les adultes) et d'adapter un de ses ateliers à vivre en classe au contexte et au projet particulier de la commune.

La démarche proposée par le CAUE consiste à :

- sensibiliser et concerter le jeune public (scolaires et adolescents) puis à les amener à présenter leurs travaux aux adultes lors d'une exposition.
- concerter les adultes et développer avec eux un pré-programme pour le réaménagement du parc Péru,
- soumettre ce pré-programme au Comité de pilotage (élus et techniciens) pour débattre des éléments à retenir en relation avec un schéma directeur des espaces publics du quartier,
- valider un programme et un schéma directeur des espaces publics pour que les cabinets de paysage et d'environnement puissent développer une esquisse chiffrée.
- présenter le programme retenu et l'esquisse définitive lors d'une réunion publique.



Orientations

Une concertation adaptée à chaque public

Pour sensibiliser les enfants, le CAUE du Nord anime un atelier dans 2 classes de l'école du quartier. Cet atelier, intitulé « Imaginons notre parc », invite les élèves à réfléchir au parc idéal : ce qu'on aimerait y découvrir, y faire, comment on voudrait s'y déplacer... 3 groupes travaillent séparément, encadrés par des professionnels et chacun réalise un plan et une maquette. Cette action permet de visualiser les désirs de chacun.

Avec les jeunes-adultes, aidé du Service Municipal de la Jeunesse, le CAUE propose une étape intermédiaire, celle du diagnostic. « Le jeu des 7 personnages » - un outil méthodologique du CAUE du Nord - permet de réaliser collectivement un état des lieux par une approche ludique du territoire. Les jeunes vivent ensuite, eux aussi, l'atelier « Imaginons notre parc ». Quelques semaines plus tard, les travaux réalisés sont exposés dans une salle du quartier et présentés aux habitants. Le Maire est là : sa présence et son intervention valorisent l'investissement de chacun. Les bases d'un dialogue intergénérationnel sont posées.

Pour les adultes, la concertation débute par un "diagnostic en marchant" du parc : la parole des habitants est recueillie à chaud, en présence du maire. Une deuxième rencontre, autour d'un plan, permet de communiquer, plus formellement et de questionner les propositions du jeune public (scolaires et adolescents). Par la suite, les adultes travaillent un schéma d'aménagement. Celui-ci questionne et construit des vocations pour le parc, le traitement des limites public-privé, les entrées et les horaires d'ouvertures.

Suite à la concertation de ces 3 publics, le CAUE du Nord réalise une synthèse sous la forme d'un pré-programme.



Actions

Du pré-programme au programme

Au terme de la concertation, le pré-programme proposé par les différents publics se structure autour de quelques grandes vocations :

- un espace pédagogique - au fond du parc, un espace pour protéger et valoriser les pelouses calaminaires, espèces protégées. Cet espace est voulu comme un lieu où les habitants pourraient découvrir ou faire découvrir cette végétation rare si particulière. Quelques panneaux d'information seraient souhaités par les habitants.
- un espace de jeux et de rencontre - Au milieu du parc, la présence d'eau, une plage, des tables et des chaises pour pique-niquer ensemble. Un abri, pour pouvoir profiter du parc quand il pleut, des jeux pour enfants,... un terrain multisport,...
- un espace de contemplation et de détente - quelques bancs, un "point de vue" pour découvrir le parc...

Lors de la concertation, les adultes - surtout les riverains - insistent pour que le parc soit fermé pendant la nuit. Le comité de pilotage valide cette demande mais cette décision pose question : le terrain multisport doit être sorti du périmètre du parc sous peine d'être inaccessible de nuit. Cette décision présente un engagement de taille : le comité de pilotage s'engage à concerter la population sur un nouveau programme d'espace public qui accueillerait le terrain multisport autour de la salle des fêtes et de la friche de la Corderie.



Evaluation

Une démarche forte, un projet attendu

Les ateliers menés avec l'école des Asturies ont permis aux élèves de s'ouvrir vers des disciplines qui leur étaient, jusque-là, inconnues.

Les jeunes ont participé aux ateliers avec une réelle motivation. Leur implication durant ces rencontres a été sincère et intensive, on regrette que seul, 2 ou 3 d'entre eux aient suivi l'intégralité des ateliers.

Si l'exposition n'a pas rempli tous ses objectifs - la mobilisation du public adulte s'est fait attendre - elle a au moins permis de valoriser le travail accompli et de créer un moment de rencontre et de citoyenneté.

L'assiduité de la chargée de concertation de la commune et l'engagement du paysagiste en charge du projet ont fortement participé à la réussite de cette démarche.

Pour autant, si l'on peut saluer la volonté politique qui l'a porté laisse supposer la qualité de l'action dépend aujourd'hui de deux éléments :

- la commune doit trouver les moyens de financer des aménagements de qualité pour la requalification du parc

Le projet a aujourd'hui en suspens : la société UMICORE a fusionné avec NYS-TRAR et les engagements financiers n'ont pas encore été renégociés.

et les abords de la place de la Corderie.